

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2026-012

Date de convocation : 10 avril 2026

Nombre de délégués en exercice : 26 Nombre de membres présents : 25 puis 26 Nombre de membres votants : 25 puis 26
--

L'an deux mille vingt-six, le **17 AVRIL** à 18 heures, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, en mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, FRANCO, RIVIER, FOURNIER, BEARZATTO, MARTIN, PASCUAL, BURLET, ZIOLKOWSKI (arrivé à 18H25), LEFEBVRE, BOBICHON, COQUARD, TRICCA, PERDRIX, RATTON, BARCET, CHARLOT

MMES BEN SLAMA, PONS, MOLINA, PINOT, DOUSSET, GARDON, CHADUIRON, PINHEIRO, NELIAS

Secrétaire de séance : Mme NELIAS

Objet : Election du Président et des autres membres du Bureau

M. BOBICHON Jean-Jacques, doyen d'âge, conformément aux articles L5211-2 et L2122 du CGCT, invite les délégués à procéder, au scrutin secret, à l'élection du Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 25
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- M. JULLIEN Daniel : 24

Monsieur **JULLIEN Daniel** est élu Président au 1^{er} tour de scrutin avec 24 voix.

(arrivée de M. Ziolkowski portant le nombre de présents et de votants à 26)

Monsieur Le Président explique qu'aux termes de l'article L. 5211-10, le bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres. Le nombre de vice-présidents étant librement déterminé par l'organe délibérant (sans que ce nombre puisse excéder 20 % de l'effectif de celui-ci),

Il précise que les statuts du Syndicat prévoient que le Bureau est composé d'un Président, de 3 Vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Monsieur le Président invite donc le Comité à se prononcer sur le nombre de vice-Présidents.

A l'unanimité, le Comité décide que le Bureau sera composé du Président, de trois vice-présidents, d'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint.

Monsieur le Président fait dès lors procéder à l'élection du 1^{er} Vice-Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. MARTIN Alexandre : 25
- M. COQUARD Didier : 1

Monsieur **MARTIN Alexandre** est élu 1^{er} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 25 voix.

Monsieur Le Président fait ensuite procéder à l'élection du 2^{ème} Vice-Président.

Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M.COQUARD Didier : 26

Monsieur **COQUARD Didier** est élu 2^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 26 voix

REÇU EN PREFECTURE

le 23/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080786-20260417-2026_012-DE

Monsieur le Président fait ensuite procéder à l'élection du 3^{ème} Vice-Président.
Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. FRANCO Xavier : 20
- Mme PINHEIRO Marcia : 6

Monsieur **FRANCO Xavier** est élu 3^{ème} Vice-Président au 1^{er} tour de scrutin avec 20 voix.

Monsieur Le Président fait ensuite procéder à l'élection du Secrétaire.
Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- M. BOBICHON Jean-Jacques : 26

Monsieur **BOBICHON Jean-Jacques** est élu Secrétaire avec 26 voix.

Monsieur Daniel JULLIEN fait ensuite procéder à l'élection du Secrétaire-Adjoint.
Après dépouillement des bulletins, ce scrutin donne les résultats suivants :

- Nombre de votants : 26
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Mme PINHEIRO Marcia : 25

Madame **PINHEIRO Marcia** est élue Secrétaire-Adjointe avec 25 voix.

Le Bureau ainsi élu :

- Président : M. JULLIEN Daniel
- 1^{er} Vice-Président : M. MARTIN Alexandre
- 2^{ème} Vice-Président : M. COQUARD Didier
- 3^{ème} Vice-Président : M. FRANCO Xavier
- Secrétaire : M. BOBICHON Jean-Jacques
- Secrétaire-Adjointe : Mme PINHEIRO Marcia

Est installé dans ses fonctions

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Secrétaire de séance
Agnès NELIAS



Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 23/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-069-200080786-20260417-2026_012-DE